

AP Mob du 12/2/2016.

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS DES ALPES-
MARITIMES
service environnement

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU 7 AOUT 2012
PORTANT CONSTITUTION D'UNE COMMISSION DE SUIVI DU SITE
DE L'USINE D'INCINERATION D'ORDURES MENAGERES (UIOM) D'ANTIBES

Le Préfet des Alpes Maritimes
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

- VU le code de l'environnement, livre I – Titre II, notamment ses articles L.125-2-1 et R.125-5, R.125-8 à R.125-8-5 ;
 - VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
 - VU le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;
 - VU l'arrêté préfectoral du 7 août 2012 portant constitution d'une commission de suivi du site de l'usine d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) d'Antibes modifié par l'arrêté du 26 février 2014 ;
 - VU la délibération du conseil municipal de la Ville d'Antibes en date du 7 avril 2014 ;
 - VU la délibération de la Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis du 12 mai 2014 ;
 - VU la délibération du Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets Ménagers UNIVALOM du 23 mai 2014 ;
 - VU la délibération du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération des Pays de Lérins du 28 septembre 2014 portant désignation de ses représentants au sein de la commission de suivi du site de l'UIOM d'Antibes ;
 - VU le courrier du 11 mai 2015 de M. le Président du Conseil Départemental informant M. le préfet des Alpes-Maritimes que lors de sa séance du 24 avril 2015, l'Assemblée départementale a désigné les représentants du Département pour siéger à la commission de suivi du site de l'UIOM d'Antibes ;
 - VU le courrier du 25 novembre 2015 de M. le Directeur de la société VALOMED informant M. le préfet des Alpes-Maritimes des modifications intervenues dans la représentation de ladite société au titre des collèges « exploitant » et « salariés » ;
 - VU la délibération du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération des Pays de Lérins du 28 septembre 2014 portant désignation de ses représentants au sein de la commission de suivi du site de l'UIOM d'Antibes ;
- SUR proposition du Secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes,

ARRETE

Article 1 :

L'article II de l'arrêté susvisé du 7 août 2012 est modifié comme suit :

2) Collège « élus des collectivités territoriales »

- Conseil départemental :
 - > Titulaire : M. Jacques GENTE, conseiller départemental
 - > Suppléante : Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, conseillère départementale
- Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis :
 - > Titulaires : M. Jean LEONETTI
M. Eric MELE
Mme Michelle SALUCKI
 - > Suppléants : Mme Cléa PUGNAIRE
Mme Guilaine DEBRAS
M. Michel VIANO

- Commune d'Antibes :
 - Titulaire : Mme Cléa PUGNAIRE
 - Suppléant : M. Pierre AUBRY
- Communauté d'agglomération des Pays de Lérins
 - Titulaire : M. Bernard ALFONSI
 - Suppléant : M. Guy LOPINTO

3) Collège « exploitant »

- UNIVALOM :
 - Titulaires : Mme Josette BALDEN
M. Eric MELE
 - Suppléants : M. Bernard DUBOIS
M. Roland RAIBAUDI
- VALOMED :
 - Titulaires : M. Jérôme KESTER
M. Philippe MOREAU
M. Hervé PERNOT
Mme Emilie LAVAL
 - Suppléants : M. Joël GENTIL
Mme Céline FOURNIER
M. Arthur GIGNOUX
Mme Marie-Paule MALLIGAND

3) Collège « salariés »

- VALOMED :
 - Titulaire : M. Sébastien HEUX

Le reste sans changement.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes et le sous-préfet de Grasse sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux membres de la commission et qui fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs.

Fait à Nice, le **12 FEV. 2016**

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
DDPP 3723


Frédéric MAC KAIN

**COMMISSION DE SUIVI DU SITE DE L'USINE D'INCINERATION D'ORDURES MENAGERES
(UIOM) D'ANTIBES**

ARRETE PREFECTORAL MODIFICATIF DU

DESTINATAIRES

Administrations de l'Etat

- Monsieur le sous-préfet de Grasse
- Monsieur le Chef de l'Unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DREAL PACA
- Monsieur le Délégué départemental des Alpes-Maritimes de l'Agence régionale de Santé (ou son représentant)

Collectivités territoriales

- M. Jacques GENTE, conseiller départemental (titulaire)
- Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, conseillère départementale (suppléante)

- M. Jean LEONETTI (titulaire)
Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis

- M. Eric MELE (titulaire)
Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis

- Mme Michèle SALUCKI (titulaire)
Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis

- Mme Cléa PUGNAIRE (suppléante)
Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis

- Mme Guilaine DEBRAS (suppléante)
Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis

- M. Michel VIANO (suppléant)
Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis

- Mme Cléa PUGNAIRE (titulaire)
Commune d'Antibes

- M. Pierre AUBRY (suppléant)
Commune d'Antibes

- M. Bernard ALFONSI (titulaire)
Communauté d'agglomération des Pays de Lérins

- M. Guy LOPINTO
Communauté d'agglomération des Pays de Lérins

Exploitants

- Mme Josette BALDEN (titulaire)
UNIVALOM

- M. Eric MELE (titulaire)
UNIVALOM

- M. Bernard DUBOIS (suppléant)
UNIVALOM

- M. Roland RAIBAUDI (suppléant)
UNIVALOM

- M. Jérôme KESTER (titulaire)
VALOMED

- M. Philippe MOREAU (titulaire)
VALOMED

- M. Hervé PERNOT (titulaire)
VALOMED

- Mme Emilie LAVAL (titulaire)
VALOMED

- M. Joël GENTIL (suppléant)
VALOMED

- Mme Céline FOURNIER (suppléante)
VALOMED

- M. Arthur GIGNOUX (suppléant)
VALOMED

- Mme Marie-Paule MALLIGAND (suppléante)
VALOMED

Salariés

- Mme Marie-Hélène SUSINI (titulaire)
UNIVALOM

- Mme Ingrid CATALA (suppléante)
UNIVALOM

- M. Sébastien HEUX (titulaire)
VALOMED

- M. Jean CERDAN (suppléant)
VALOMED

Associations de riverains ou de protection de l'environnement

- Mme Francine BEGOU-PIERINI (titulaire)
GADSECA

- Mme Anne-Marie LEON (suppléante)
GADSECA

- M. Bernard REGIS (titulaire)
ADEAOGJ

- M. Louis GIBERT (suppléant)
ADEAOGJ

- M. Manuel BABAULT (titulaire)
CADIS

- Mme Gaëlle DELERCE (suppléante)
CADIS

- Mme Camille BARTOLI (titulaire)
ADEGV

- Mme Blandine ACKERMAN (suppléante)
ADEGV

- Mme Paulette MASS-BREZZO (titulaire)
ADES

- M. Max RAYNAUD (suppléant)
ADES

- M. René CALLINI (titulaire)
L'ELAN

- M. Jean-Pierre SUCHEYRE (suppléant)
L'ELAN

